

Maître Bertrand CAHN, AARPI CAHN CHABANNE, Avocats associés au Barreau de la Seine-Saint-Denis
demeurant 3 rue Ferragus, 93300 AUBERVILLIERS, **Tél. : 01 48 34 14 40**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 5 AVRIL 2022 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire des dites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis à **BONDY (93140)**
120 rue Roger Salengro

Cadastré section AT, numéro de plan 91

LOT N° 13 : Dans le bâtiment A, au quatrième étage, porte gauche,

UN APPARTEMENT comprenant une entrée,
une pièce principale avec coin-cuisine, une chambre, une salle de bain avec w.-c.

SUPERFICIE (Loi Carrez) : **45,10 m²**. Et les 66/1.000^{èmes} des parties communes générales de l'immeuble.

LOT N° 24 : Dans le bâtiment A, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 8.

Et le 1/1.000^{èmes} des parties communes générales de l'immeuble.

Observation : Ces lots ont fait l'objet d'un procès-verbal de constat dressé le 7 juillet 2021
par Maître COUVILLERS, Huissier de Justice à DRANCY (93).

► Les lieux sont INOCCUPES

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 120 rue Roger Salengro à BONDY (93140)**, représenté par son Syndic la société FONCIA CHADEFAX LECOQ, SASU dont le siège social est sis 13 rue du Docteur Pesqué à AUBERVILLIERS (93300), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 592 027 635, elle-même représentée par son Président Monsieur Francis DUPAS domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat Maître Bertrand CAHN, AARPI CAHN CHABANNE, Avocats associés au Barreau de la Seine-Saint-Denis. Et en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de BOBIGNY en date du 3 octobre 2018, devenu définitif.

MISE A PRIX : 25.000 Euros (Vingt-cinq mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BOBIGNY.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Fait et rédigé à AUBERVILLIERS (93), le 24 février 2022 - Signé : Maître Bertrand CAHN

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/08246.

- A **Maître Bertrand CAHN**, AARPI CAHN CHABANNE, Avocats associés au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Ferragus, 93300 AUBERVILLIERS, **Tél. : 01 48 34 14 40**

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 24 MARS 2022 de 10 h 00 à 11 h 00 (Port du masque obligatoire)
